



CODE DE CONDUITE

DES VISITEURS

Bienvenue au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada!

Nous sommes un musée national ouvert à tous. Un usage respectueux des espaces, des ressources et des animaux garantit une expérience enrichissante pour tous les visiteurs. Nous demandons à ce que chacun se conforme aux directives suivantes pendant sa visite au musée :

- Les visiteurs doivent s'abstenir de crier et d'avoir un comportement perturbateur. Toute personne adoptant un langage ou un comportement offensant, injurieux ou menaçant envers d'autres visiteurs, des employés du musée ou les animaux devra quitter les lieux. Toute personne soupçonnée d'être sous l'effet de l'alcool ou de drogues devra quitter les lieux.
- Les visiteurs doivent porter des vêtements appropriés tant qu'ils sont sur la propriété du musée. Chandail et chaussures sont obligatoires en tout temps.
- Le musée est également une exploitation agricole. On demande donc aux visiteurs de ne pas toucher les animaux et l'équipement sauf si un employé les invite à le faire ou à moins d'indication contraire. Il est très important de ne pas nourrir les animaux.
- Les photos pour usage personnel seulement sont autorisées. Veuillez respecter les animaux, les visiteurs et les employés lorsque vous utilisez votre appareil-photo. Veuillez consulter le lien suivant pour obtenir davantage de renseignements sur l'utilisation des appareils-photo au musée : <https://ingeniumcanada.org/agriculture/visiter/utilisation-appareils-photo.php>.
- Il est strictement interdit de distribuer des dépliants ou de la marchandise aux autres visiteurs, à moins d'avoir obtenu l'autorisation au préalable de la direction du musée.
- Les animaux ne sont pas acceptés sur la propriété du musée. Toutefois, les animaux d'assistance sont autorisés.
- Il est interdit de manger ou de boire dans les granges pour animaux. Il y a amplement de places assises à l'extérieur ou de zones désignées où vous pouvez manger votre repas ou collation.
- Tous les bâtiments et toutes les granges sur la propriété du Musée sont des environnements sans fumée (y compris les cigarettes électroniques). Il y a des aires spécialement désignées pour fumeurs à l'extérieur.
- Les articles suivants sont interdits en tout temps sur la propriété du Musée :
 - Gomme
 - Bicyclettes, trottinettes, planches à roulettes, patins à roulettes
 - Drogues ou alcool
 - Arme de tout genre ou autres articles jugés dangereux
 - Tout article interdit par le Code criminel du Canada.
- Veuillez noter que tous les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte lorsqu'ils visitent le Musée des sciences et de la technologie du Canada.



MUSÉE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
DU CANADA

CANADA AGRICULTURE
AND FOOD MUSEUM

Canada



IngeniumCanada.org

L'équipe d'Ingenium vous souhaite une agréable visite!